

Opération « Triez pour créer » - aidez nos jeunes à collecter 1500 bouteilles!

# Les nouvelles de *S*aulce

Printemps 2018 n°7



**10 - 12**  
**Budget 2018**



# Sommaire

02

## Inauguration

Production de kiwis dans des serres photovoltaïques



4



10

## Budget 2018

Découvrez le budget de votre commune

## CMJ

Triez pour créer



14

---

## Economie

- 4 Inauguration de la première serre photovoltaïque

---

## Environnement

- 5 CSE - Contenaires semi-enterrés

---

## Vie communale

- 6 Personnel communal
- 7 Etat civil
- 8 En images
- 10 Budget 2018
- 13 CMJ

---

## Associations

- 14 Air Ping

---

## Culture

- 15 Théâtre de la Servante
- 15 Fête de la musique
- 16 Vos rendez-vous



**Directeur de publication :** Henri Fauqué

**Rédaction :** Nicole Prost, Sihème Boumrah, Cécile Besson-Sestier, Loïc Gaston, Fabrice Schafer

**Photos :** Mairie de Saulce

**Conception graphique :** Mairie de Saulce

**Impression :** Imprimerie Despesse



|| Soyez  
éco-  
responsable ||

En ce début d'été le ciel bleu, la chaleur, les fruits, les fleurs colorées sont enfin au rendez-vous pour rendre notre cadre de vie plus agréable.

Mais la nature et la météo seules ne peuvent pas tout faire si nous ne nous attachons pas à respecter et embellir notre environnement.

C'est notre responsabilité collective de respecter la nature, en renonçant à la tentation facile de jeter ordures, déchets, vieilles machines, pneus ou déblai le long des chemins ruraux.

Enfin, direz-vous, les containers destinés au tri sélectif sont en place et la déchetterie s'ouvre à de nouvelles fonctionnalités.

Mais l'embellissement de notre cadre de vie passe aussi par une action renforcée, professionnelle pour le fleurissement et l'entretien des arbres et végétaux ; c'est le sens du recrutement à mi-temps d'un paysagiste expérimenté.

Bon été dans le respect des paysages et de la nature.

*Hemi Fauquet*

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre brigade de gendarmerie : téléchargez le formulaire de demande Opération Tranquillité Vacances

## Inauguration de la première serre photovoltaïque

Dans l'avant dernier numéro des Nouvelles de Saulce, nous avons présenté le projet exemplaire des serres photovoltaïques réalisées sur l'exploitation de Catherine et Augustin Aguilar. Sur une surface de 21 000 m<sup>2</sup> ces serres abritent la production de kiwis protégés contre les aléas climatiques et les bactéries dévastatrices.

Au cours de l'inauguration au mois de mai, les responsables de cet investissement,

Messieurs Aguilar et Vossier pour la production agricole, Monsieur Arribe de la société Reden Star pour la partie électrique, ont présenté aux responsables agricoles du département et aux élus locaux ce bel exemple de partenariat économique entre agriculture et industrie innovante.

Chaque invité a apprécié la qualité de cet équipement et félicité les innovateurs pour cette première étape de leur démarche qui sera suivie d'une deuxième serre de 18 000 m<sup>2</sup> en cours de réalisation. ■



## ALMA - Sophrologie



Albert Marnas a ouvert son cabinet de sophrologie, 90 chemin du Mouillon. Diplômé de l'Académie de sophrologie Caycédiennne de Paris, il accompagne les gens dans leur parcours personnel afin de découvrir et renforcer leurs propres ressources. Son certificat de praticien à la relation d'aide vient compléter son savoir-être qui lui permet d'aider toute personne souffrant de mal-être, de stress, de troubles du sommeil, etc.

Il reçoit les personnes individuellement mais aussi selon les besoins des groupes jusqu'à sept personnes; des ateliers thématiques, des ballades sophrologiques viennent compléter son offre de soins alternatifs. Tous les âges de la vie sont concernées, ainsi les enfants et les ados peuvent-ils traiter entre autre leur TDA/H ou les troubles DYS. La sophrologie permet d'améliorer de multiples capacités : la confiance en soi, l'apprentissage, la motivation, la créativité, dépasser ses angoisses, mieux vivre un handicap. Contact : 07 67 82 71 39 ou [albert.marnas@alma-sophrologie.fr](mailto:albert.marnas@alma-sophrologie.fr) ■

## CSE - pour un village propre et accueillant

Depuis mi-juin, les containers semi-enterrés sont en service sur l'ensemble de la commune.

Après les aléas d'installation liés à l'entreprise retenue par Montélimar-Agglomération, nous disposons enfin de matériel moderne, propre et efficace pour que Saulce devienne exemplaire dans le tri des déchets.

Les points éco-tri sont situés:

Allée des Roses, chemins des abricotiers, chemin du vieux chêne, chemin de Fraysse, chemin du Mouillon, chemin des Granges, chemin des Rustes, chemin de l'Enclos, chemin de la Girarde, chemin de la Charparde, chemin des fruitiers et chemin de Saint Pierre, dans les lotissements le Verger et le Serre, Résidence le Moulinage, route de la gare, parking sous la caserne des pompiers, avenue Condamine Longe, allée de la Source, route de Mirmande, allée de la Poste et chemin des pêcheurs. ■



## Déchetterie intercommunale du Logis Neuf



Toujours avec le sourire, Monsieur Mansour Kraini vous accueille du lundi au samedi à la déchetterie intercommunale du Logis Neuf.

Au delà des encombrants, gravats, végétaux, etc, vous pouvez dorénavant déposer à la déchetterie vos ampoules, polystyrène et capsules de café. ■

### Horaires d'été

Lundi - Mardi - Mercredi

14h - 19h

Jeudi - Vendredi - Samedi

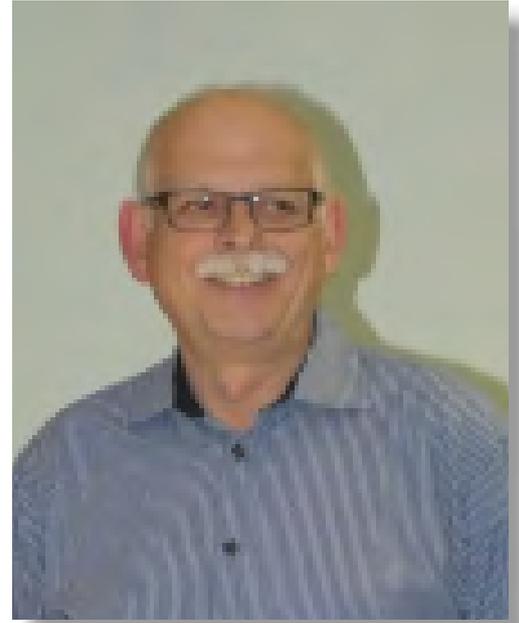
9h - 11h45 et 14h - 17h30

## Bernard Roos, une retraite méritée

Après 36 ans de carrière, 36 ans de fidélité à la commune de Saulce, Bernard Roos, directeur des services de la mairie a fait valoir ses droits à la retraite.

Drômois depuis l'âge de 14 ans, notre secrétaire de mairie, comme l'appelaient toujours les anciens du village, avait, au terme de ses études de droit, été recruté par Monsieur Royannez, maire en 1982. Il a poursuivi toute sa carrière dans notre commune et quitte son emploi avec le grade d'attaché principal.

Dans son rôle de premier agent communal, il a accompagné les élus à bâtir une action de qualité, géré les finances locales et managé l'équipe des agents municipaux ; mais aussi apporté des conseils, une aide à ses concitoyens dans leurs démarches administratives.



À l'occasion du pot de départ en présence de ses collègues, de ses amis, de sa famille réunis, le maire a exprimé à Bernard Roos la gratitude de tous pour les services rendus dans le cadre du service public auquel il a consacré sa vie professionnelle.

Dès cette année, le jeune retraité pourra consacrer son temps libre aux diverses collections qu'il poursuit depuis des années, ou encore à la pêche en mer ou à la truite et, bien entendu, à ses petites filles scolarisées à Saulce.



Pour terminer, au nom des Saulçois, le maire a remercié le nouveau retraité pour l'aide apportée aux nombreux conseillers municipaux qu'il a côtoyés et souhaité une bonne, heureuse et longue retraite auprès de tous ceux qui lui sont chers. ■



## Nouvel agent



Adriano Biancheri a rejoint le service des espaces verts de la commune à mi-temps.

Paysagiste expérimenté, Adriano est en charge de planter et entretenir les arbres et fleurs de la commune.

Bienvenue à Saulce. ■

## Nos agents d'entretien

Chaque jour, tôt le matin, ou tard le soir, les bâtiments communaux libérés de leurs activités sont livrés aux opérations d'entretien.

Tous les matins, que ce soit dans les écoles, à la mairie, à l'espace culturel, au gymnase ou dans les salles communales, les poubelles sont vidées, les sols balayés, lavés, les sanitaires entretenus, les vitres lavées, etc. Ce travail quotidien discret et efficace, nous le devons à Patricia, Marylène et Amina, agents de la commune.

Leur présence discrète, souvent invisible, rend notre environnement agréable à vivre. ■



## Bienvenue à ...



NICOD Emma, 30-03-2018

SAMHI Hafsa, 13-04-2018

LANG Gabin, 20-04-2018

GRONLIER Kristina, 29-05-2018

ROUSSEL Marius, 07-06-2018

BOUNGUAB Maïssa, 13-06-2018

## Tous nos vœux de bonheur à ...

BLED Sylvain et JANNY Mélissa, 12-05-2018

HAASS Anthony et DESOUSAT Amélie, 21-04-2018

CHOROT Anthony et MORENO Virginie, 28-04-2018

LEFEBVRE Olivier et MARNAS Albert, 19-05-2018

## PACS - Tous nos vœux de bonheur à ...

RAVEL Thomas et BOURRIN Laurent, 16-05-2018

## Elles nous ont quittées ...

MARTIN Marcelle, 23-03-2018

KLEES Isabelle, 27-05-2018

# En images

08



Chasse aux oeufs 2018



Départ en retraite Bernard Roos



Naissance des poussins à l'école maternelle



Carnaval



**Taps - atelier écriture**



**Commemoration du 8 mai 1945**



**Chorale école maternelle**



**Vide-Grenier**



**CM1 et CM2 à Paris**

**Remise des diplômes PSC1**



# Budget

10

## Budget 2018: investissons pour l'avenir

Le 5 avril dernier le Conseil municipal a examiné et adopté le budget communal 2018. Dans un contexte où les contraintes pèsent de plus en plus sur les finances communales, le budget 2018 se veut ambitieux et centré sur les priorités municipales.

### Le budget d'une commune : comment ça marche ?

Le budget de la commune est composé de dépenses et de recettes. Votées par les élus, les dépenses impliquent une gestion rigoureuse.

### Les dépenses

On distingue trois catégories de dépenses :

Les dépenses de fonctionnement sont liées aux besoins de la commune pour fonctionner au quotidien: entretien de bâtiment, de voiries, salaires des employés municipaux, subvention aux associations, etc.

Les dépenses d'investissement qui traduisent la politique municipale: construction d'équipements sportifs, culturels, groupe scolaire etc.

### Budget de la commune de Saulce-sur-Rhône

Quelques chiffres clés



1905 Habitants

Budget global	Budget global	Dettes/habitant	Autofinancement	Impôts
Fonctionnement	Investissement	 137 € <small>Moyenne département commune similaire : 617 €</small>	 754 013 €	Taxe d'habitation 3,35 % <sup>*</sup> ( 9,01 % ) Taxe sur le foncier bâti 8,04 % <sup>*</sup> (13,05 % ) Taxe foncière sur les propriétés non bâties 36,56% <sup>*</sup> (51,68 % ) <small>* Taux moyen dans le département d'une commune similaire</small>



<b>Recettes</b> en €	Taxe d'habitation 84 045 €	Taxes foncières bâties 412 452 €	Dotation Etat - 190 000 €/an	Prestations de service 113 000 €
<b>Dépenses</b>	Ecoles 70 € par élève	Construction groupe scolaire 4,2 M€	Aménagement de voirie/réseaux 3 M€	Subventions aux associations 152 800 €



## Les recettes

Les recettes de la commune sont d'origine diverses; on distingue les recettes de fonctionnement et d'investissement

Pour son **fonctionnement**, la commune perçoit des impôts directs qui prennent la forme de **4 taxes** :

Taxe sur le foncier bâti (une partie du foncier «ordures ménagères») est versée à Montélimar - Agglomération

Taxe sur le foncier non bâti

Taxe d'habitation

Contribution Foncières des Entreprises perçue par l'intercommunalité dont une partie est reversée à la commune

Quant à eux, les impôts indirects représentent peu de recettes : droit de mutation, frais de notaire, location de terrain, etc. Enfin, la commune peut percevoir des revenus divers provenant de la vente de certains services municipaux payants, par exemple les concessions cimetière.

Les transferts et concours de l'État sont également des ressources :

Dotations et subventions de fonctionnement, par exemple les dotations globales de fonctionnement (DGF).

Dotations et subventions d'équipement, par exemple la dotation globale d'équipement, fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée.

Compensations d'exonérations et de dégrèvements d'impôts.

Pour son **investissement**, les recettes de la commune sont les suivantes :

Fond de compensation de la TVA

Taxe d'Aménagement

Subventions Etat, Région, Département, Europe...

Fond de réserve parlementaire pour compléter l'achat d'un équipement

Emprunt

## Les 7 points à retenir

### 1- Budget 2018 : notre ambition, investir

Équilibré en recettes et dépenses, le budget de la commune de Saulce-Sur-Rhone s'élève à 6,7 millions d'euros. Il comprend en fonctionnement l'ensemble des dépenses courantes, soit 2,3 millions € et en investissement 4,4 millions d'euros qui seront engagés dans l'année.



## 2- Dotations de l'Etat : La commune au régime sec !

Depuis 2013, la perte de recettes cumulée pour Saulce-Sur-Rhone atteint près de 500 000 €. Elle correspond à la part de l'effort de la commune dans la réduction du déficit public. Cette année encore, la commune ne percevra pas de dotation globale de fonctionnement et nous serons soumis à une augmentation de notre participation au titre du FPIC.

## 3- Des charges de fonctionnement en baisse

Les dépenses de fonctionnement pour 2018 s'élèvent à 2,3 millions d'euros. Elles n'augmentent pas et affichent même une baisse de près de 2%. Il convient de persévérer dans notre travail quotidien de maîtrise des dépenses courante car l'objectif de la municipalité est de maintenir notre capacité d'investissement pour équiper et assurer l'entretien de notre village.

## 4- Investir pour l'avenir

Malgré la baisse des dotations de l'Etat, nous pouvons encore investir sous réserve d'une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement.

De nouveaux projets sont programmés pour les années à venir, au premier rang desquels, la construction du groupe scolaire et la réhabilitation de la friche Aureatex en partenariat avec EPORA. Autant d'investissement, qui malgré les restrictions budgétaires, seront mis en œuvre pour contribuer à l'attractivité de notre territoire et à la qualité de vie de ses habitants.

## 5- Des taux de fiscalité locale les plus bas du département

Comme chaque année, la commune affiche des taux de fiscalité locale les plus bas du département. L'effort fiscal des saulçois est très inférieur à la moyenne départementale,

Pour 2018, la taxe d'habitation s'établit à 3,35 % contre 9,01 % pour la strate départementale, la taxe sur le foncier bâti à 8,04 % contre 13,05 % et enfin la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 36,56% contre 51,86 %.

## 6- Subventions aux associations : 162 800 €

Le soutien de la mairie aux différentes associations qui animent la vie locale est confirmé année après année. Ces subventions sont destinées à participer à leurs charges de fonctionnement ou à les accompagner dans le cadre d'actions spécifiques qu'elles développent.

## 7- Un endettement faible et une capacité d'épargne consolidée

Grâce à une capacité d'autofinancement brute en hausse depuis 2013 (+12%) et un très faible endettement (261 997 €), la commune de Saulce dégage un financement disponible confortable (+ 1,8 M€). C'est pourquoi pour 2018, la commune prévoit un recours à l'emprunt de 1,3 M€ pour financer le nouveau groupe scolaire (4,5 M€). Projet ambitieux qui va contribuer à l'attractivité de notre territoire et à la qualité de vie des Saulçois et des Saulçoise. ■



## CMJ - Conseil municipal des jeunes

Le CMJ s'est réuni au mois de mai avec, à l'ordre du jour, la visite de la mairie et la découverte de son fonctionnement.

Les jeunes conseillers ont ensuite participé à l'élaboration d'un programme sur l'année: diverses manifestations, commémorations et projets à venir.

La nouvelle équipe souhaite créer un journal de bord sur la totalité du mandat. ■



## TRIEZ POUR CRÉER

ON A BESOIN DE  
**VOUS !**

En juillet, nous allons construire une serre avec des bouteilles en plastique.

Nous avons besoin de **1500 bouteilles!**

**AIDEZ NOUS !**

Vous pouvez déposer vos bouteilles au foyer des jeunes, Avenue du Dauphiné et aux services techniques de la commune aux Reys de Saulce.

*Uniquement bouteilles intactes, non compressées*



## Projet « Triez pour créer »

En juillet, les jeunes Saulçois et Saulçoises vont construire une serre avec des bouteilles en plastique. C'est un projet en collaboration avec la commune, le CMJ et le centre de loisirs sans hébergement « Les Saulcioux ».

Les ados ont participé par leur présence et leurs idées à la création des affiches.

Environ 1500 bouteilles devront être collectées pour la serre qui sera implantée aux services techniques.

Nous présenterons la nouvelle serre dans le prochain numéro des «Nouvelles de Saulce». ■



# Vie associative

14

## Air Ping - un club en plein essor

Le tennis de table est en plein essor ; surtout les effectifs jeunes repartis en groupes d'âge de 6 à 20 ans et en trois niveaux : initiation pour les débutants, apprentissage à partir de la deuxième année et perfectionnement pour les plus expérimentés.

Les jeunes licenciés se retrouvent trois fois par semaine pour un entraînement ; le groupe d'adulte profite d'une soirée de jeu récréatif le vendredi soir.

Les manifestations mises en place ont créé une vraie dynamique : stages, compétitions bi-départementale, rencontre familiale, séances périscolaires, tournoi se sont enchaînés cette saison.

Les quatre équipes engagées en championnat ont bénéficié de nouveaux licenciés expérimentés.



Début avril, tous les licenciés se sont retrouvés avec leurs familles pour partager un repas amical.

L'entraîneur du club intervient dans le cadre du périscolaire pour faire découvrir cette discipline aux élèves de l'école élémentaire.

Les résultats de la saison sont satisfaisants et à la rentrée Air Ping engagera une équipe en pré-régionale et deux en départementale 2 et une en départementale 3.

Soulignons enfin que pour la deuxième année consécutive, l'association a organisé, en mars, un tour du Top Open, réunissant une cinquantaine de jeunes où les jeunes du club se sont particulièrement distingués. ■



## Théâtre de la Servante



Laurent Bonnal et sa troupe ont bouclé la saison 2017/18 avec la création de la pièce

« Vous pouvez vous rasseoir! ».

À tour de rôle, les acteurs ont captivé le public par des situations loufoques.

Bruno Martins, nouvel recrue de la troupe, a conquis les spectateurs. Une fois encore, Laurent Bonnal, acteur et metteur en scène nous a, une fois encore, montré tout son talent. ■



## Fête de la Musique avec «Constellation»



# Vos rendez-vous

Voici venu le temps des Jeux du parc, une rencontre ludique et sportive portée par le conseiller délégué au sport Alain Perrier.

Le 8 septembre de 14h à 18h au parc de l'Olivette, des équipes constituées de 6 personnes issu d'une même association, ainsi que dix équipes faites de Saulçois(es) n'appartenant à aucune association vont pouvoir s'affronter dans la bonne humeur pour une gloire méritée et éphémère.

Un café accueillera les participants à 14h avant de se lancer à corps perdus dans les 8 épreuves imaginées pour vous : un circuit d'obstacles, un quizz, du ski de fond, du tennis ballon, la boule masquée, etc. En parallèle, un concours photo est organisé, le sujet est celui des Jeux du parc. Les gagnant(es) verront leur meilleure photo publiée sur le site de la mairie et sur Facebook. ■

8  
septembre  
2018



**6 juillet 2018 > MTI Music Tours**

Parc de l'Olivette

**14 juillet 2018 > Fête nationale**

Monument aux Morts

**19 Juillet 2018 > Festival off « Louyena »**

Parc de l'Olivette

**22 juillet 2018**

**> Foire artisanale**

Parc de l'Olivette



**30 août 2018 > Cinéma en plein air**

**« Demain tout commence »**

Parc de l'Olivette

**8 septembre 2018 > Les jeux du parc**

Parc de l'Olivette

**15 septembre 2018 > Concours pétanque**

Parc de l'Olivette

Mairie de Saulce-sur-Rhône

12, avenue du Dauphiné - BP 9 - 26270 Saulce-sur-Rhône

Tel : 04 75 63 00 20 - Fax : 04 75 63 05 82

Mail : [accueil@saulce.com](mailto:accueil@saulce.com) - <https://www.facebook.com/MairiedeSaulce>

